

**Pierre Rosanvallon**

*Les matins de France Culture*, le 25 septembre 2006 :

**La contre-démocratie** aux éditions du **Seuil**

*Ali Badou* Un livre au programme des matins, aujourd'hui, un livre à lire absolument avant de faire le grand saut en 2007 dans les différents scrutins qui sont devant nous, c'est un livre qui permet de rassembler ce qui peut nous sembler au jour le jour de l'ordre de la contradiction ou de la crise.

Comment comprendre que depuis 1981 tous les gouvernements ont été rejetés par les électeurs, pour comprendre aussi ce qu'on peut appeler le consumérisme politique ? Que dit la défiance des citoyens vis-à-vis de la politique, un phénomène qui est souvent présenté comme le caractère dominant des démocraties contemporaines, et qui se manifeste aussi bien par le rejet, que l'abstention, la contestation ou le contrôle ? Le paysage est extrêmement fragmenté et on va tracer quelques perspectives. Pierre Rosanvallon, bonjour et merci d'être avec nous ce matin. Vous êtes professeur au Collège de France, vous présidez *La République des Idées* et vous publiez *La contre-démocratie*, un essai qui paraît aux éditions du Seuil ; sous-titre de cet essai : *la politique à l'âge de la défiance*.

1<sup>ère</sup> question : La démocratie, elle semble évidente, elle semble absolument s'imposer et, pourtant, elle est l'objet de contestations, de l'abstention, de rejet, d'une forme d'apathie. Est-ce qu'on est toujours démocrates ?

*Pierre Rosanvallon* Nous sommes démocrates en ce sens où nous ne voyons pas d'autre horizon que celui de régimes gouvernés par le suffrage universel. Nous sommes démocrates en ce sens où nous ne voyons pas d'autre horizon que des régimes gouvernés par des principes constitutionnels et d'organisation des libertés. Donc nos valeurs sont des valeurs démocratiques mais nous voyons que la démocratie est difficile à faire vivre et en même temps que la démocratie est difficile à faire vivre, nous voyons aussi quelle est en permanence contestée, quelle peut être menacée, et quelle est toujours, si je puis dire, à développer, parce que si elle ne va pas en avant, eh bien, elle trébuche, elle décline, elle s'enlise.

*Ali Badou* Comment comprendre la virulence de ces critiques, qui ne s'adressent pas seulement aux gouvernants, aux représentants, mais qui s'adressent aussi, pour le dire vite, au fonctionnement de la démocratie, au régime lui-même ?

*Pierre Rosanvallon* Eh bien, c'est très simple : parce que **le principe de base de la démocratie, c'est la légitimation du pouvoir par le peuple, c'est-à-dire par les élections**, mais on ne vote que tous les 4 ou tous les 5 ans, donc il y a la fois un principe fondateur **mais le risque d'une dimension intermittente de la démocratie ; c'est d'ailleurs déjà un constat que Rousseau faisait lui-même**. Et donc **comment faire vivre la démocratie de façon permanente ? En manifestant des exigences, en demandant que les pouvoirs ne trahissent pas leurs promesses**, en essayant d'exiger qu'ils ne dévient pas en route, qu'ils ne s'affaiblissent pas. Donc on ne peut pas parler de la démocratie sans parler de cet autre côté, de l'ensemble de ces **misés à l'épreuve**, de ces exigences, de ces **contre-pouvoirs** disons de l'activité démocratique quotidienne, et qui visent à compenser ou à **demandeur d'une façon exigeante que les pouvoirs soient conformes aux missions pour lesquels ils ont été élus**.

*Ali Badou* C'est ça la contre-démocratie ? Ce n'est pas le contraire de la démocratie ?

*Pierre Rosanvallon* La contre-démocratie, ce n'est pas le contraire de la démocratie, si je puis dire, c'est à la fois le contre-pied et le contrefort. C'est le contre-pied, c'est-à-dire à côté du monde de la confiance, eh bien dire qu'aussi **la défiance est aussi une vertu, la défiance est aussi la vertu de celui qui ne donne pas définitivement sa voix, mais qui entend toujours garder une réserve de parole, une réserve d'exigence**. Et puis, c'est une contre force parce que **le citoyen n'est pas simplement**

**le citoyen électeur, il est aussi celui qui demande à participer, à intervenir, à être présent dans le débat de façon beaucoup plus quotidienne que les simples élections.**

*Ali Badou* Et vous montrez d'ailleurs qu'il y a des fonctions qui sont très importantes dans **le rôle du citoyen : veiller, dénoncer, noter**, par exemple, petite explication de texte...

*Pierre Rosanvallon* Exactement, mais ce n'est pas simplement d'aujourd'hui : **déjà aux premiers temps de la démocratie grecque, on disait que le citoyen n'est pas simplement l'électeur mais qu'il est aussi un juge, que le citoyen est aussi un contrôleur.** D'ailleurs à Athènes, on pourrait rappeler qu'on pouvait donner au tant d'importance à la fonction de juge du citoyen qu'à celle simplement d'électeur ; qu'on **donnait autant d'importance au pouvoir de contrôle qu'au simple pouvoir d'élection.**

*Ali Badou* Le contrôle, la surveillance aussi, c'est un mot qu'on n'a pas l'habitude de voir accolé à la démocratie. Pourtant vous parlez de démocratie de surveillance et vous faites **revivre la révolution française** d'une certaine manière

*Pierre Rosanvallon* **Le mot de surveillance, le mot lui-même, c'est un mot qui appartient à la langue révolutionnaire. La surveillance, c'est l'œil du peuple qui se définit par sa vigilance.** Là aussi c'est une dimension presque fondatrice de la vision républicaine de la citoyenneté. **Le citoyen c'est celui qui est vigilant.**

Et ce que j'ai essayé de montrer, c'est qu'au fond, nous voyons beaucoup de choses se passer dans nos sociétés, à la fois des pathologies, des espèces de crispations corporatistes, du rejet malsain des pouvoirs ; en même temps des éléments plus positifs : la volonté d'être présents, de protester, de mettre à l'épreuve. Ce que j'ai essayé de faire dans ce travail, c'est de donner une vision claire et cohérente de tout cet univers que j'ai appelé la contre-démocratie ; aujourd'hui, on sent bien que la démocratie ce n'est pas simplement les élections.

Mais ce reste, on le voit de façon floue, on le voit comme une addition de comportements — et de problèmes peut-être aussi — et là, j'ai essayé de montrer que, quand on essaye de comprendre la démocratie, **il ne faut pas simplement regarder le continent institutionnel qui est réglé par les élections, et dont le but est d'organiser la confiance**, mais qu'il faut regarder **cet autre continent**, que je structure d'une certaine façon, auquel je donne un nom « la contre-démocratie » et ce continent de l'ensemble des activités par lesquels les citoyens regardent les pouvoirs, les mettent à l'épreuve. On peut dire que c'est une espèce de théorie générale, et **une histoire d'une théorie générale des contre-pouvoirs** que j'ai essayé de faire.

[Je proteste : il n'y a aucune raison de reléguer durablement les contre-pouvoirs en dehors des institutions : au contraire, il faut institutionnaliser les limites des pouvoirs et le contrôle populaire des représentants ; même si, jusqu'ici, cette institutionnalisation n'a jamais fonctionné, cet échec n'est nullement inéluctable. ÉC]

*Ali Badou* Théorie des contre-pouvoirs, on la voit dans la démocratie athénienne, on la voit dans la démocratie française à la période révolutionnaire, en tous cas aussi dans les épisodes en Grande-Bretagne et aux États-Unis de cette vie démocratique, et on comprend du coup certains phénomènes très contemporains : **l'apparition par exemple d'Internet comme forme politique**, comme vous le dites. Un mot pour essayer de comprendre exactement ce qu'est cette forme politique.

*Pierre Rosanvallon* Et bien c'est-à-dire que très souvent, on a décrit Internet à un moment, comme la possibilité, enfin, de réaliser une forme de démocratie électronique. Le télé-vote, c'était une expression très à la mode dans les années 80.

Au fond, quel est le problème des démocraties modernes ? Le problème, c'est la représentation : les citoyens n'agissent pas par eux-mêmes, ils doivent faire confiance, ils doivent déléguer à d'autres et, se disait-on, s'il y a des moyens électroniques, ça va être formidable ! On va pouvoir faire **une démocratie presse-bouton, voter tous les jours** et donc mettre fin aux difficultés de la représentation. Mais on voit qu'au fond, **ça n'a pas du tout été l'usage d'Internet. Internet na pas conduit à une espèce de démocratie directe.**

Internet a conduit à une sorte de **règne**, pourrait-on dire, **de l'opinion disséminée**, diffractée. Il y a dans Internet, me semble-t-il, une espèce de coupure, justement, entre le fait qu'Internet est, pourrait-on dire, **l'expression indéfinie, en accroissement permanent de l'expression des citoyens : par cela c'est une forme démocratique ; mais, en même temps, la manifestation la plus visible du déficit de politique.**

**Donc, maximum de démocratie dans Internet : chacun prend la parole, s'exprime, dit ce qu'il veut, et minimum de politique parce qu'il n'y a pas de mise en cohérence, il n'y a pas de fabrication d'un monde commun.** Et il me semble justement que cet univers d'Internet, lu de cette façon, exprime bien ce qu'est la grande contradiction des démocraties contemporaine. Elles sont démocratiques en ce sens que la capacité d'expression devient de plus en plus forte, elles sont démocratiques parce que les élections sont régulatrices, mais elles ont **un défaut de politique, c'est-à-dire de mise en cohérence.**

*Ali Badou* Alors, où passe la limite entre cette défiance positive, entre ce dont vous parliez, ce qui est, au fond, l'inquiétude du citoyen, ce qui le pousse à s'investir dans l'espace public, dans ce monde commun et, de l'autre côté, ce qui relève des formes les plus populistes d'expression, les formes les plus sentimentales, animées par la haine, par l'émotion, par autre chose que ce qui devrait dicter la conduite du citoyen raisonnable ?

*Pierre Rosanvallon* Je dirais que **ce passage de la bonne défiance du citoyen — on va dire républicaine — à la défiance pathologique, populiste, c'est une des questions clés de nos sociétés contemporaines.**

On peut prendre deux auteurs, puisque nous sommes à *France Culture*, pour symboliser la bonne et la mauvaise défiance : **la bonne défiance, pour moi, c'est un philosophe comme Alain**, qui dit : attention, le citoyen, c'est le contrôleur, le citoyen, c'est celui qui est inquiet pour la démocratie, le citoyen, c'est celui qui veut mettre à l'épreuve de façon permanente. [Au passage, je souligne qu'Alain est devenu finalement un adepte du renoncement et de la servitude volontaire (lire p. 64 à 66 de *La Contre-démocratie*) ce qui aide à comprendre cette gêne qu'on ressent souvent en lisant Pierre Rosanvallon : une analyse virulente et utile et pourtant des conclusions très en retrait. ÉC] **Et la mauvaise défiance, pour moi, elle a un nom, c'est Marat**, cette espèce de figure qui ne vit que dans la dénonciation permanente, pour qui l'inquiétude devient une espèce de vision purement bilieuse, négative du monde. [Un conseil : lisez vous-même Marat dans le texte : rien de tel pour en avoir une opinion non déformée. ÉC]

La grande difficulté, me semble-t-il, c'est qu'entre cette bonne défiance, constructive parce que elle est menée par un principe d'exigence vis-à-vis des pouvoirs, et cette mauvaise défiance, qui est destructrice parce qu'elle est menée par, non plus une vigilance une défiance, mais par une façon très vindicative de dénoncer les pouvoirs, **la frontière est parfois étroite.**

C'est un petit peu le but de la vie intellectuelle : c'est en espérant qu'éclairant un petit peu ces problèmes, on rendra plus sensible le fait de tracer une frontière et d'aider cette vigilance positive à se manifester et à ne pas se dégrader en vigilance négative.

*Ali Badou* Nous aider à nous comporter comme Alain. Continuons l'explication de texte en feuilletant cet ouvrage, *La contre-démocratie : la souveraineté d'empêchement*, qu'est-ce que ça veut dire ?

*Pierre Rosanvallon* Il y a en politique, une dissymétrie entre le positif et le négatif. **Parce qu'il est beaucoup plus facile d'empêcher qu'une décision soit prise, que de faire qu'une décision positive soit prise, parce que l'empêchement permet toujours de faire des coalitions négatives.** « Tous contre », c'est beaucoup plus facile que « tous pour » parce que « tous pour », cela voudrait dire : faire des arbitrages, aller au fond d'une discussion. **Lorsqu'on est contre, je dirais, on peut rester à la surface d'un problème.**

Il y a cette dimension où il y a une préférence pour la négativité dans les sociétés contemporaines. **Il faut bien l'exprimer comme une préférence pour la négativité et ne pas simplement y voir, d'une manière peut être un peu trop superficielle, une « critique du corporatisme ».**

Au fond, c'est ce que j'ai essayé de faire. C'est de dire qu'on ne pouvait pas en rester à nos désillusions, à nos critiques un peu superficielles des problèmes des sociétés contemporaines. Il fallait prendre du champ, pour refaire une analyse plus en profondeur, et revenir vers ces questions-là, avec peut-être une autre approche.

*Ali Badou* Autrement dit, quand on est dans le cadre de ce qu'on appelle, de ce que vous appelez **les sages : les agences d'audit, les agences d'évaluation**, toutes ces instances qui, au fond ne sont pas élues démocratiquement, on n'est pas nécessairement ailleurs que là où se joue la souveraineté démocratique... **[On vous voit venir, tous les deux, avec vos gros sabots. ÉC]**

*Pierre Rosanvallon* Non, pour une raison très simple : **quel est le but de la souveraineté démocratique ? C'est de faire vivre l'intérêt général, c'est de réaliser le bien commun.**

**Donc, la figure la plus manifeste de la volonté générale, c'est bien sûr l'élection.** **[Le moins qu'on puisse dire, c'est que ça se discute... ÉC]** Elle est la plus manifeste parce que elle est la plus indiscutable. On pourrait dire qu'à travers l'élection, il y a en quelque sorte, la clé de voûte du principe de souveraineté.

Mais faire vivre l'intérêt général, faire vivre le souci pour le bien commun, on peut le faire aussi d'autres façons ! On voit bien qu'il y a une demande des citoyens que cet intérêt général, il existe par exemple à travers le principe de **l'impartialité**. Que ce soit l'impartialité qui règle un ensemble de situations. Celle, par exemple qui s'applique dans un **tribunal**, celle qui s'applique dans un certain nombre de **commissions** où siègent des gens qui ne sont pas directement partie prenante.

**Donc, la dimension d'impartialité est un principe constructeur de l'Intérêt Général dans les démocraties.**

Et il y a aussi une troisième forme, si je puis dire, de mise en œuvre de la généralité et donc de l'intérêt commun, c'est tout simplement le fait qu'un certain nombre, à un certain moment, d'institutions ou de personnes **incarnent des valeurs**. On peut dire qu'au fond, dans la république naissante, à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'idée que le fonctionnaire, **l'instituteur**, le hussard noir de la république incarnait quelque chose de l'intérêt commun. Il était absolument fondamental.

Aujourd'hui, on voit bien qu'un certain nombre de grandes **figures** morale ont une légitimité parce qu'elles sont, d'une certaine façon, en elles-mêmes, une expression du bien commun.

*Ali Badou* **Qui**, d'après vous, l'incarnerait aujourd'hui ?

*Pierre Rosanvallon* Je ne sais pas, c'est un nom, mais il y en a beaucoup d'autres, **l'Abbé Pierre** n'a pas été élu, et pourtant il représente quelque chose, si je puis dire, pour tous les Français. **Aujourd'hui, on ne peut pas penser la souveraineté si on croit que la volonté générale, l'intérêt général, n'est que le produit de l'élection.** L'élection est certainement la clé de voûte de tout le système, et elle est son point de départ, mais, en même temps, il est très important de faire vivre ces autres principes de vie de l'intérêt général que sont, par exemple, l'impartialité et les formes d'universelle morale.

*Ali Badou* Mais vous comprenez, Pierre Rosanvallon, les politiques et à l'intérieur des partis, au contraire, voient ces phénomènes d'engagement leur échapper et se disent : au fond, **tout ça ne participe pas au jeu démocratique, tout ça ne participe pas aux mécanismes de la représentation.** Que faire, au fond, de toutes ces voix qui se manifestent, éparpillées dans les mouvements sociaux, dans les associations, dans les ONG, sur Internet, vous le disiez tout à l'heure.

*Pierre Rosanvallon* Eh bien, c'est deux choses : la première, c'est de prendre acte du fait qu'il y a **deux scènes de la démocratie.** Une scène de la démocratie **électorale**, institutionnelle, et une autre scène que j'appellerai simplement la scène de la démocratie civile, c'est à dire la scène de l'activité **citoyenne.**

Très longtemps, qu'est-ce qui a rempli ce rôle de la scène citoyenne, du contrôle, de la notation, de l'expertise, de l'évaluation, du jugement ? Eh bien tous ces pouvoirs, c'était l'histoire de la démocratie, ont été un peu concentrés dans le Parlement. Et puis, avec le déclin du Parlement, on voit qu'ils reviennent à la société.

Donc, c'est cela qui est fondamental aujourd'hui, la démocratie politique, c'est de **faire vivre en quelque sorte, cette interaction entre démocratie et bonne contre démocratie en évitant qu'elle se dégrade.**

*Alain-Gérard Slama* **La société civile contre la démocratie : c'est le sujet du jour.** Je n'étonnerai pas Pierre Rosanvallon sur ces trois problèmes que je soulève. Il m'a manqué du temps pour approfondir votre dernier livre, enfin je connais votre pensée, j'y ai retrouvé beaucoup d'éléments dans ce livre et beaucoup de nouveautés aussi, mais c'est sur ces trois points, pas totalement du reste, parce que j'ai eu la chance d'entendre Pierre Rosanvallon exposer une partie de ses idées devant le Conseil Économique et Social. Alors je voudrais évoquer ces trois problèmes très rapidement.

Le premier : vous avez cité la Cité grecque. Ce n'est pas à vous que je rappellerai le texte de **Benjamin Constant sur la liberté des Anciens et des Modernes.** L'intérêt du texte de Benjamin Constant, qui met en garde contre la tentation de recréer dans notre modernité la Société des Anciens.

La Société des Anciens, ce sont **de petites sociétés**, de petites cités où, de l'éducation, c'est-à-dire la Paideia jusqu'à l'assemblée de l'Ecclésia, **les citoyens sont constamment parties prenantes de la communauté.** Ils passent au fond par toutes les fonctions : justice comme politique.

L'ordre des sociétés de masse, c'est tout à fait autre chose, dit Benjamin Constant : **les Modernes sont des sociétés dans lesquelles l'individu a cessé de consacrer à la politique la totalité de son temps et de sa pensée.**

Il explique ainsi **la Terreur**, qui ne serait pas l'effet de l'abus de la raison prétendant encadrer la totalité de la société pour maîtriser l'histoire de façon absolue, mais ça serait plutôt la volonté de transformer une société d'individus, avec ses insuffisances, ses conflits, ses déceptions, en une communauté parfaite ; et cet objectif, nous dit-il, ne peut être opéré sous la contrainte. Donc ça c'est le premier problème que je soulève, duquel on ne pourra parler que tout à l'heure.

Le deuxième problème est celui des minorités. J'observe que dans notre démocratie éclatée, **les groupes qui se font entendre sont les plus actifs et les plus motivés**. Voltaire et Rousseau disaient : il faudrait qu'ils s'équilibrent tous. Ce n'est pas possible, et, donc certaines sont plus opprimantes que d'autres. **Et ce sont, comme par hasard, les groupes les plus passionnels, les plus irrationnels, et qui aspirent, comme au temps de la Terreur vu par Benjamin Constant, à substituer à la mélancolie inévitable de l'individualisme démocratique auquel vous répugnez, la fraternité fusionnelle** — que je ne dis pas que vous appelez de vos vœux — **des communautés à base identitaire, ethnique et religieuse**.

Le troisième problème, c'est la menace que l'excès de surveillance de la société par la renaissance de la **polysinodie** [pluralité des conseils. ÉC] fait peser sur nos libertés publiques. Les observatoires, conseils, autres autorités administratives indépendantes, sont créateurs de normes, et de **normes proliférantes**.

**Le risque d'encadrement de la société par excès de préventions à l'initiative des seuls experts** est ici patent, et je pense qu'on voit se développer ce mouvement, en parallèle de la pente qui conduit le Parlement à légiférer en toutes matières, même en matière d'Histoire, **dès lors que le pouvoir législatif n'est pas limité par la constitution**. [C'est une idée, ça... Merci AGS. ÉC]

Alors, **la raison, c'est l'art des frontières et des limites**. Je pense que, sur ce point au moins, nous pourrions être d'accord, mais j'ai l'impression que les efforts actuels pour *relégitimer* le pouvoir en lui associant d'avantage la société civile, retombe dans le **piège** dénoncé il y a 180 ans par Benjamin Constant.

*Pierre Rosanvallon* Deux choses : la première, par rapport aux analyses de Benjamin Constant que, bien sûr j'ai prises en compte — **Benjamin Constant, d'ailleurs était le premier à dire que les constitutions sont des actes de défiance envers les pouvoirs, donc un des premiers à avoir une réflexion sur la défiance** — mais je pense que, si je peux modestement me permettre :

Dans l'analyse, **je vais plus loin que Benjamin Constant** : j'offre une interprétation et un schéma beaucoup plus larges. C'est la première chose. Deuxième chose, nous pourrions revenir dans la discussion sur un point important que vous avez soulevé : Est-ce que ceux qui se font entendre dans la société, c'est simplement ceux qui sont les plus passionnels, les plus organisés, je ne suis pas tout à fait d'accord avec ce jugement.

*Ali Badou* Pierre Rosanvallon, vous essayez de comprendre **une des tendances lourdes** à l'œuvre dans la démocratie française, pas seulement en France, celle qui veut que **depuis 1981, tous les gouvernements ont été sanctionnés**. Un petit mot d'explication sur ce phénomène, et qu'est-ce qui pourrait nous inciter à penser que les choses vont changer ?

*Pierre Rosanvallon* Le fait frappant, et pas simplement frappant en France, frappant aussi aux États-Unis, frappant en Angleterre, frappant en Allemagne, c'est que, **partout, les élections apparaissent de plus en plus comme des dés-élections**. C'est-à-dire, **les élections, c'est pour faire partir des gouvernants beaucoup plus, d'un certain point de vue, que pour faire arriver au pouvoir des gouvernements préférés**.

*Ali Badou* Quel que soit le type de politique menée ?

*Pierre Rosanvallon* D'un certain point de vue, quel que soit le type de politique menée, comme si un principe de fatigue et un principe de nouveauté était organisateur, si je puis dire, de la vie électorale. Parce que c'est la fatigue et la nouveauté qui expriment justement la tension de la politique dans le temps.

La fatigue, c'est, en quelque sorte, la dégradation de la promesse démocratique dans le temps. L'aspiration à la nouveauté, c'est justement la forme que prend la volonté de

rompre avec cette forme de ce qui est ressenti en tout cas comme une répétition et un endormissement.

*Ali Badou* Alors pourquoi les partis se fatigueraient-ils justement à fabriquer des projets, à essayer d'imaginer un avenir ?

*Pierre Rosanvallon* Justement, on peut voir que **le rôle des projets des partis est de plus en plus faible. Autant les demandes de la société apparaissent fortes et se manifestent par beaucoup de biais par des organisations, par des médias, autant la dimension de démocratie de projets proprement dite, me semble reculer dans notre société** et là encore une fois pas simplement en France : ma réflexion n'est pas simplement sur la démocratie française, et si on re situe d'ailleurs les problème de la démocratie française dans les problème plus généraux des démocraties, peut-être qu'on les comprend également mieux. Donc, moins de démocraties de projets et plus de démocraties de rejet, c'est une caractéristique générale.

*Ali Badou* « **Les mécontents ont remplacé les rebelles** », c'est une des expressions que vous employez dans ce livre, qu'est-ce que ça veut dire là aussi ?

*Pierre Rosanvallon* Qu'est-ce qu'un **rebelle**, qu'est-ce qu'un **manifestant** ? C'est quelqu'un qui souhaite que ça change, qui est **porteur de projet**, qui est **porteur d'exigence**, de **mise à l'épreuve**.

Et qu'est-ce qu'un **mécontent** ? C'est simplement **celui qui se définit négativement**. Sa prise de distance n'est pas le moment de ce qui va être une construction, n'est pas le moment d'un apport, mais simplement le signe d'un détachement.

C'est le problème des démocraties contemporaines, c'est la tendance au détachement de la politique d'une partie de la population qui n'espère plus jamais qu'un parti politique puisse satisfaire ses attentes et qui, donc, **se contente, comme principe général, de vouer aux gémonies les pouvoirs, et de penser que tout pouvoir est corrompu, tout pouvoir est mauvais, tout pouvoir est dégradant**. Cela a un nom, c'est le **populisme**. Le populisme, c'est pas simplement des idées, à savoir une idéologie du repli sur soi contre l'immigration, le populisme c'est, — à mes yeux, c'est peut être la définition la plus contemporaine qu'on peut en donner, et qui explique que c'est aujourd'hui que le populisme a aujourd'hui le vent en poupe partout dans le monde — **le populisme, c'est la forme pathologique, c'est la forme dégradée de cette démocratie de la défiance, c'est la forme dégradée de cette contre-démocratie**.

*Ali Badou* Et pourtant, il y a une **vertu du scandale** dans la vie démocratique, il y a plusieurs affaires en cours, des hommes politique qui vont comparaître devant les tribunaux, certains pour une histoire de faux électeurs, d'autres pour une question qui est liée à une éventuelle corruption... Qu'est-ce qu'il fait le scandale, là, dans le théâtre, sur la scène politique ?

*Pierre Rosanvallon* Là aussi, il y a différentes appréhensions du scandale. Le scandale, c'est ce qui fait trébucher, le scandale, c'est ce qui interroge, le scandale, c'est ce qui met sur la place publique. Donc il y a une dimension, bien sûr, positive du scandale. Déjà au XVIIIème siècle, en Angleterre, on faisait la théorie libérale du scandale, en disant : **c'est parce que le scandale peut arriver à certains moments que les gouvernants sont surveillés de façon peut-être aussi efficace par le contrôle du parlement**.

Mais si cette vision de la dénonciation des scandales, ça devient, simplement je dirais, la conception normale de la politique, la politique, c'est seulement vouer aux gémonies un pouvoir essentiellement mauvais en lui-même, et bien, à ce moment-là, le scandale ne devient plus **un moment de la construction de quelque chose**, mais devient l'expression de **la dégradation généralisée du politique** de nos sociétés.

*Ali Badou* Quel rôle joue le journalisme sur cette scène politique ? Là aussi, on critique beaucoup les journaux d'être trop attentifs à l'écume des jours de la vie politique, à la petite phrase, aux faits-divers, et aussi à la *peopolisation* de la vie publique. Est-ce qu'il y a là l'abandon d'une certaine vocation du journalisme ?

*Pierre Rosanvallon* Je dirais d'abord que **je n'aime pas beaucoup parler du journalisme au singulier** parce que la presse est tellement différente : entre **une presse d'endormissement, une presse d'abêtissement**, et, tout de même, quelques espaces qui sont des espaces qui essayent de créer **un forum de réflexion, de discussion**, je ne peux pas employer le même mot pour des médias aussi différents.

Et je n'oublie pas que, sur le fond, **c'est pendant la révolution française** que le journaliste, pour reprendre une formule célèbre de Michelet, **que le journaliste exerce une fonction publique à sa façon. Cela devrait être une définition pour tous les journalistes aujourd'hui**. Les journalistes, ils peuvent être un instrument, ils remplissent une fonction dans la démocratie.

Alors, quel est le pourcentage de ceux-là qui remplissent cette fonction, à chacun d'apprécier, mais, en tous cas, nous ne pouvons pas nous contenter de vouer aux gémonies les médias. **Les médias ont aussi dans l'histoire, rempli une fonction d'attention, rempli une fonction de vigilance, rempli une fonction d'organisation du forum public.**

Au lieu de vouer aux gémonies les médias, tâchons plutôt de faire que ce qu'il y a de meilleur [pour que] le monde médiatique se développe, et progresse, et bien sûr de critiquer ce qu'il y a de plus pauvre dans des médias de la distraction. Mais ne mettons pas sous le même mot, ce qui est l'entretien de la distraction et de l'endormissement, et ce qui est dans certains cas, des tentatives pour faire exister un forum, un lieu de débats et des moments de lucidité de la société sur elle-même.

*Ali Badou* Et vous rappelez d'ailleurs la figure de Camille Desmoulins dans votre ouvrage.

*Pierre Rosanvallon* Exactement.

*Ali Badou* Pierre Rosanvallon, encore un mot puisque vous êtes un intellectuel et que vous vous engagez aussi dans la vie publique en essayant de mettre en avant des idées, de mettre en avant des travaux de décryptage, d'analyse de la société française. Est-ce que vous avez encore confiance dans cette vertu de l'intervention des idées, des intellectuels dans le débat public, ou bien est-ce qu'au fond, le jeu n'est pas perdu d'avance ?

*Pierre Rosanvallon* Tout dépend ce qu'on appelle « avoir confiance dans cette intervention ». S'il s'agit de dire : les intellectuels sont une puissance sociale parce que, aujourd'hui, ils peuvent jouer un rôle de mobilisation non ! La dernière manifestation qui a été organisée pour défendre les personnes expulsées de Cachan, au premier rang, il n'y avait que des acteurs de cinéma. Il n'y avait **plus aucun intellectuel**, parce que leur capacité de « mobilisation », de figuration est plus faible.

Mais oui, peut-être pêche-je par optimisme, mais je pense que l'exercice de la pensée, l'exercice de la réflexion, l'exercice de la lucidité, l'exercice de la connaissance, participent toujours positivement de la démocratie. **De façon modeste. Il n'y pas besoin d'attendre de faire des choses extraordinaires pour devoir entreprendre des choses véritablement sérieuses.**

*Ali Badou* Un mot, puisque vous parliez de Cachan, la question de l'immigration : vous avez publié des ouvrages sur la question, ouvrages très intéressants dans la collection « *La République des Idées* » aux *Éditions du Seuil*, et pourtant, on sait que, même si ces idées sont reprises, même si elles ont, disons, un poids dans les différents partis politique, à l'UMP et au PS notamment, cette question de l'immigration est très difficile à traiter sur la scène publique. Pour convaincre l'opinion publique d'une autre forme de politi-



que d'immigration que celle qui est pratiquée uniquement en fermant les portes. Alors, est-ce qu'il n'y a pas, là aussi, l'un des lieux où, au fond, s'arrête le pouvoir ou l'influence des idées ?

*Pierre Rosanvallon* L'influence des idées, elle n'existe pas comme puissance prophétique. Le prophète dans les sociétés aujourd'hui, ce n'est pas l'intellectuel. **Mais, au moins, ce que peut faire l'intellectuel, c'est contribuer à éclairer une question en sortant du train-train quotidien.**

Si, pour parler de l'immigration, au lieu d'avoir les yeux simplement rivés sur les déclarations des différents prétendants politiques, on se posait la question de ce que, peuvent être les sociétés européennes dans cinquante ans, on aurait une autre vision de ce qu'il faut faire aujourd'hui.

*Ali Badou* Mais comment convaincre l'opinion publique, puisque ces idées-là, elles ne sont pas aujourd'hui à la mode, pour le dire très vite.

*Pierre Rosanvallon* Bien sûr, ne soyons pas toujours défaitistes *a priori*. Regardons ces questions très centrales du climat, de l'écologie. Tout le monde, il y a vingt ans, s'en fichait complètement, d'une certaine façon. Ou des petits groupes seulement s'y intéressaient. Aujourd'hui, tout le monde est persuadé ; c'est parce qu'on a conscience de ce qui peut se passer dans cinquante ans, ou dans un siècle, qu'il faut agir aujourd'hui. Il me semble que là, on a un exemple très simple des vertus que peuvent avoir la connaissance et la réflexion sur le futur.

*Olivier Duhamel* le juge, le politique et l'opinion.

Revenons sur la séquence politico judiciaire du début de la semaine dernière :

- Temps 1 : Divulgateur d'une note du préfet de Seine-Saint-Denis daté de juin dernier et critiquant sévèrement les défaillances du plan de lutte contre la délinquance dans son département. Qu'il s'agisse des moyens et stratégies policières, des actions judiciaires ou de la paupérisation sociale.
- Temps 2 : Contre-attaque du ministre de l'Intérieur, candidat président de l'UMP s'en prenant à la démission des juges du tribunal de Bobigny.
- Temps 3 : Réplique sans précédent des plus hauts magistrats de la République à commencer par le premier d'entre eux contre l'atteinte à l'autorité judiciaire.
- Temps 4 : Cessez-le-feu proclamé par le chef de l'état qui proclame, je cite : « [sa] très grande exigence quant à l'indépendance des juges et des magistrats et à la nécessaire sérénité qui doit présider à l'exercice de leur mission. »
- Temps 5 : Nicolas Sarkozy persiste et signe vendredi, affirmant qu'en démocratie, c'est le jugement des français qui compte.
- Temps 6 et dernier : Publication samedi, d'un sondage dans Le Figaro / LCI réalisé les deux jours précédents : comme le titre le quotidien à la une : « Justice : les français, massivement d'accord avec Sarkozy. »

Nous ne pouvons savoir ce qui, dans cette séquence relève de l'enchaînement imprévisible des événements et ce qui découle d'une stratégie préméditée. L'épisode s'achève dans l'immédiat sur une victoire politique du leader de la droite puisqu'il peut se targuer d'un triomphe d'opinion. À l'heure où il fait voter une nouvelle loi voulant la lutte contre la délinquance, les français soutiennent des mesures plus répressives encore que celles qui sont finalement prévues. 88% en faveur d'une peine plancher, automatique à l'encontre des multirécidivistes. 60% estimant qu'il faut traiter les mineurs délinquants comme les délinquants majeurs.

Et sur le terrain strictement politique, une confiance accordée très majoritairement à Nicolas Sarkozy pour lutter contre la délinquance et l'insécurité ; Ségolène Royal, Lionel Jospin, Le Pen et les autres étant relégués très loin derrière. En ces temps de **démocratie d'opinion**, ravivée par la pré campagne présidentielle, la messe semble dite. Rien ne serait pourtant plus dangereux, sauf à sombrer dans le populisme pénal.

Rappelons que si la justice s'exerce au nom du peuple français, elle ne saurait agir sous ces diktats sondagiers. L'opinion pourrait demander l'usage de la torture contre les pires criminels, que ce ne serait pas une raison pour la rétablir. Elle peut exiger des peines automatiques, cela ne suffit pas à enterrer le principe d'individualisation des peines. Elle peut attendre des emprisonnements encore plus nombreux, cela ne permet pas à des juges de condamner sans preuves.

Des dirigeants politiques responsables et authentiquement démocrates devraient aussi rappeler ces évidences. Ajoutons enfin, qu'au-delà du nécessaire respect de ces principes, **on constate le caractère très rudimentaire de nos pratiques démocratiques, en ceci que les uns et les autres se prononcent en méconnaissance de cause. Comment laisser le citoyen sans savoir qui a raison, qui a tort**, entre un ministre dénonçant le laxisme d'un tribunal, et un audit établissant le contraire ? Comment changer une Nième fois la loi, sans évaluer les effets des réformes précédentes et ceux des modifications proposées ? Bref, pour parler comme Pierre Rosanvallon, notre démocratie a vraiment besoin, en la matière, d'un peu plus de contre-démocratie.

*Ali Badou* J'aimerais entendre votre réaction à ce que disait Olivier Duhamel, Pierre Rosanvallon : se prononcer en méconnaissance de cause, ces mécanismes d'audit, la parole du ministre de l'intérieur sur la justice, la réaction de l'opinion, les sondages...

*Pierre Rosanvallon* Je crois qu'Olivier Duhamel a très bien expliqué les termes dans lesquels on pouvait justement essayer d'appréhender cette question des limites de la démocratie électorale. Il a cité **cette phrase ahurissante à mes yeux de Sarkozy : « En démocratie, c'est le jugement des français qui compte. » Sous-entendu : c'est l'opinion qui nous gouverne, c'est la démocratie d'opinion qui doit l'emporter.**

**Et bien non, justement !** En démocratie — petite leçon de philosophie politique à l'usage du ministre de l'intérieur — ce n'est pas simplement l'opinion qui gouverne. **Il y a des temporalités de la démocratie, il y a des moments de la démocratie, il y a, en permanence, une interaction entre des institutions et des contre-pouvoirs, entre l'opinion et une parole électorale.** [Hum... L'éminent professeur de démocratie pourrait quand même rappeler que « démocratie électorale » est un oxymore puisque l'élection est, par définition, aristocratique et non pas démocratique... ÉC]

*Ali Badou* Mais, vous disiez qu'on ne pouvait pas s'arrêter à cette démocratie intermittente, à ces élections tous les 4/5 ans... Alors ce que jouent justement les sondages, c'est peut-être, là aussi, de donner la tonalité de ce que ressent l'opinion publique...

*Pierre Rosanvallon* Quel est **le problème des sondages ?** Pour moi, — je parle sous le contrôle d'Olivier Duhamel qui connaît ces choses mieux que moi — **c'est de mimer la démocratie électorale en permanence.**

Alors que ce qu'il faudrait faire, au contraire, c'est nourrir la réflexion civique en permanence, c'est nourrir le forum, mais pas faire une sorte de démocratie mimétique permanente. C'est cela, au fond, que je reproche à cette démocratie d'opinion, c'est qu'elle est un simulacre permanent de démocratie électorale.

*Olivier Duhamel* Moi, il me semble que le sondage est quelque chose qui joue un rôle assez contradictoire dans nos sociétés. C'est-à-dire que ça peut être d'un côté un élément d'alimentation de populisme [Encore ?! Ils n'ont que ce mot à la bouche, décidément... ÉC]— y compris, et surtout peut-être d'ailleurs, en matière pénale où c'est le plus dangereux — et d'un autre côté, c'est aussi un élément clé pour percevoir le degré d'adéquation ou de contradiction à un moment donné entre, principalement, les gouvernants et les citoyens.

La seule chose qui m'ait surpris dans votre livre — qui est vraiment un livre important, qui renouvelle beaucoup la pensée politique sur la démocratie, et dont on a besoin —

**vous donnez très peu de place aux sondages.** On en parle très peu, alors qu'on peut penser que dans l'ensemble des éléments de la démocratie de surveillance, le sondage est un élément clé — et aussi un élément ambigu, comme je viens de dire. Pourquoi est-ce que vous ne lui avez pas donné plus de place ?

*Pierre Rosanvallon* **Je suis tout à fait d'accord avec vous pour dire que les sondages participent de ces éléments de vigilance, de surveillance, voire de cette dimension de la notation dans les démocraties.** Je suis tout à fait d'accord avec vous, mais si je n'en ai pas parlé plus, c'est que c'est le phénomène qui a été le plus étudié. Je n'avais rien d'original à apporter. C'est pourquoi j'ai préféré faire des commentaires sur le rôle nouveau d'Internet, que de reprendre des analyses sur les sondages que la science politique a faits depuis un certain temps et avec lesquels je suis d'accord. [Hum... Il botte en touche, PR, car OD a bien repéré une lacune, il me semble... ÉC]

*Ali Badou* Mais est-ce que les sondages ne jouent pas justement un rôle dans cette attention publique que vous décrivez dans votre essai, cette « quasi institution, invisible, disséminée, mais en même temps productrice d'effets majeurs ».

*Pierre Rosanvallon* Non, parce que le sondage est à la fois un élément d'attention, et simplement une résultante. C'est-à-dire qu'il est la résultante d'un processus de jugement et de réflexion.

*Ali Badou* Mais il produit des effets aussi.

*Pierre Rosanvallon* Bien sûr qu'il produit des effets, mais le sondage montre que, justement, produire des effets, c'est une contrainte qui n'est pas simplement une contrainte matérielle ; produire des effets, c'est aussi une contrainte parce qu'un gouvernement mal noté — comme une entreprise mal notée perd son crédit à la bourse — perd son crédit pour gouverner dans l'opinion.

*Olivier Duhamel* **Si vous regardez une crise comme celle du CPE, par exemple, si vous aviez eu d'un côté juste une mobilisation sociale, mais pas d'écho d'opinion, si les sondages avaient montré le maintien d'une adhésion très forte au CPE, il est très probable que Dominique de Villepin aurait pu tenir sur son projet. À l'inverse, si vous n'aviez pas eu de mobilisation sociale, mais même avec une réticence d'opinion, le projet aurait pu être maintenu. C'est bien l'articulation de deux choses très différentes qui sont une mobilisation sociale croissante ET un écho d'opinion, même un renversement d'opinion attesté par sondage, qui a produit l'empêchement pour le gouvernement.**

*Pierre Rosanvallon* Je suis bien d'accord, je pense que **je n'ai rien d'original à dire** par rapport à ce qu'on disait déjà sous la révolution française concernant l'opinion. On disait, pendant la révolution française : **l'opinion est une modalité mouvante mais essentielle de la volonté générale.** La volonté générale est à la fois momentanée et répétée, partielle, une volonté générale condensée dans ces moments précis que sont les élections. Mais effectivement, il y a des temporalités et des formes et des séquences de la volonté générale, et l'opinion, je suis tout à fait d'accord avec vous, y participe. [Hum... Je suis extrêmement suspicieux quand je vois poindre le discrédit de l'opinion publique au profit d'une **volonté générale**, largement fantasmée et surtout emmurée dans la seule élection... ÉC]

*Ali Badou* Alain-Gérard Slama pointait tout à l'heure un certain nombre de problèmes qui se posaient à la lecture de la contre-démocratie. J'aimerais qu'on les reprenne.

*Alain-Gérard Slama* Oui, il y a un point auquel vous avez commencé à répondre, c'est cette question des **minorités opprimantes.**

Je suis très frappé par le débat que vous avez actuellement sur **opinion et représentation** — la représentation, c'est tout de même un certain **encadrement institutionnel**

accompagné d'une **délibération**, et d'autre part, conçu (et pour moi, c'est ce qui sauve la V<sup>ème</sup> république), selon un schéma qui **oblige les partis à être forts** en se regroupant en particulier grâce à la **logique bipolaire**.

Il n'y a face à face, de délibération, de confrontation possible et de débat, disons rationnel, qu'à partir du moment où les interlocuteurs qui sont face à face, ont **les moyens de peser l'un sur l'autre**. **S'il y a une seule force qui l'emporte sur les autres**, on débouche sur le populisme ou la violation (?) en tout cas d'un régime autoritaire, etc. Alors **est-ce que dans la conception que vous avez de la société civile, il n'y a pas un caractère à peu près inéluctable à ce que, dans ce système éclaté, les voix qui l'emportent ne soient plus une seule majorité opprimante, mais des minorités opprimantes, en ce sens que ce sont les plus actifs, les plus mobilisés et les plus passionnés ?** (Et vous avez dit tout à l'heure que vous ne le pensiez pas.)

*Pierre Rosanvallon* Je crois que cette question est absolument essentielle, mais **quelles sont les voix les plus fortes, les plus passionnelles qui pourraient faire une captation en quelque sorte du débat public ? Ce sont les voix les plus organisées, celles que parfois on accuse d'être corporatistes.**

Mais, justement, je pense que la société civile a changé de nature. Il y a encore vingt ou trente ans, la société civile, pour l'essentiel, c'étaient les bataillons organisés d'intérêts particuliers ou d'intérêts généraux mais qui ne sont pas les intérêts les plus généraux. L'image centrale de la société civile, c'était le syndicalisme et les intérêts qu'il représente. **Aujourd'hui, la société civile a changé de nature** : à côté de ces institutions de représentation et de négociation qui définissaient cette société civile organisée, **on voit de plus en plus une société civile qui se définit à partir de problèmes qu'elle pose. Ce sont les lanceurs d'alerte sur un certain nombre de questions.**

On ne peut pas comparer un mouvement comme ACTUP et un syndicat, parce que ACTUP n'a pas de fonction de négociation ni de représentation. Ce sont des groupes qui ont pour fonction de poser une question. Et là, cette différence entre des groupes d'alerte — ils sont très nombreux dans le domaine écologique, par ex. — et des groupes de représentation contribue à **égaliser les conditions de prise de parole dans la société.**

*Ali Badou* Mais alors, **comment représenter** une société d'individus ?

*Pierre Rosanvallon* La question est très intéressante parce qu'on voit bien aujourd'hui, qu'il est facile de représenter des personnes qui sont groupées autour d'intérêts communs : dans une entreprise, comme les salariés, par ex. Alors que, **comment regrouper ensemble des exclus**, par exemple, qui ont les mêmes problèmes dans la société mais qui ne vivent pas ensemble? Il n'y a pas de représentation des exclus possible au sens où il y a représentation des travailleurs dans une entreprise.

*Ali Badou* Et c'est là un des vrais problèmes...

*Pierre Rosanvallon* Mais ça veut dire que **la représentation, elle n'est pas simplement un processus de délégation, elle est un processus qui consiste à parler des problèmes des gens. Elle consiste à rendre sensibles, à rendre présentes dans le débat public, des questions.** Donc la représentation, ce n'est pas simplement la délégation — agir pour un groupe — c'est aussi soulever les problèmes d'un certain nombre de personnes d'une société.

*Alain-Gérard Slama* J'ai l'impression que vous accordez la même foi à **la logique polymorphe des minorités** que les libéraux des temps jadis accordaient au Marché.

*Pierre Rosanvallon* Ça, c'est une critique paradoxale !

*Alain-Gérard Slama* C'est comme si je vous disais, **appliqué au raisonnement économique, il ne faut plus réguler la concurrence...** Si vous voulez, le problème est un

petit peu là : quel est le critère qui doit être déterminant pour faire en sorte qu'il y ait une règle du jeu ? Et des principes ?

*Pierre Rosanvallon* La règle du jeu, c'est **l'organisation, à travers une Constitution, de l'encadrement et de la limitation des pouvoirs.**

Mais la règle du jeu c'est aussi que la démocratie ne se définisse jamais simplement par des institutions, parce que la démocratie se définit aussi par **une qualité du débat public.**

La démocratie se définit aussi par **une activité de la société.**

Comment comparer à ce moment-là, aujourd'hui, les démocraties dans le monde ? C'est quelque chose de fondamental. **Si on dit : le seul critère c'est de savoir où il existe des bulletins de vote et une compétition pluraliste pour le pouvoir**, alors, à ce moment-là, les démocraties ne sont pas sur tout le globe — elles sont quand même assez nombreuses aujourd'hui.

On parlait de la Russie tout à l'heure : regardons dans la Russie de Poutine, ce que sont la vie de ces contre-pouvoirs, la vie de cette mise à l'épreuve, la vie de cette évaluation, la vie de ce contrôle. Elle est très réduite !

Donc, on a une démocratie institutionnelle qui fonctionne — et dont on peut discuter le fonctionnement —, dont les bases existent, mais, justement, tout cet autre univers, il est très absent. Mais si on met bien côte à côte **ce partage entre activités des institutions démocratiques et activités contre-démocratiques**, alors, à ce moment-là, peut-être qu'on peut avoir un point de vue comparatif différent sur les différents pays.

*Olivier Duhamel* **Pourquoi La contre-démocratie ? Pourquoi ce titre ?** Finalement, vous insistez sur l'importance dans la démocratie, de la surveillance, de l'empêchement, du jugement. Vous mettez, à juste titre — et c'est surtout nécessaire dans notre pays, où on a tendance, peut-être plus qu'ailleurs, à réduire la démocratie à l'acte électoral — l'insistance sur la qualité du débat, de l'activité des institutions, entre les élections, l'activité de la société par rapport à ces institutions. Mais quand vous appelez votre livre *La contre-démocratie*, est-ce que vous ne prenez pas **le risque d'un formidable malentendu** et que, dans notre pays on a tendance déjà à sous-estimer tout ça, on prenne ça comme des éléments contraires à la démocratie, on prenne en quelque sorte votre titre à la lettre. Pourquoi n'avez-vous pas appelé votre livre : **La démocratie de défiance ?**

*Pierre Rosanvallon* Pourquoi la démocratie de défiance ? Parce que le mot « défiance » est un mot qui peut se décliner de bien des façons différentes. Je dis qu'il y a une défiance **libérale**, celle pour limiter les pouvoirs, il y a une défiance **démocratique**, celle pour être exigeant vis-à-vis des pouvoirs, et une défiance **populiste**, c'est la défiance au contraire pour stigmatiser et rejeter systématiquement les pouvoirs.

Contre-démocratie, peut-être qu'il fallait que je trouve un mot, un concept.

*Ali Badou* Vous aimez les néologismes...

*Pierre Rosanvallon* J'aime les néologismes mais peut-être que je peux faire une confidence, ici, sur *France Culture*. C'est la définition qu'avait donnée Joseph de Maistre de la contre-révolution qui m'a donné cette idée. De Maistre disait : « la contre-révolution, ce n'est pas simplement le contraire de la révolution, c'est la révolution contraire ».

*Alain-Gérard Slama* « La contre-révolution ??? 1:48:13 [n'est pas une révolution contre], mais le contraire de la révolution. » C'est la formule.

*Pierre Rosanvallon* Ce qui était en jeu, ce n'est pas simplement une opposition, mais une contribution d'un autre type. Et derrière ce mot contre-démocratie, j'ai voulu aussi peut-être **faire écho à ces deux idées, qu'une démocratie ne vivait qu'avec des contre-forces, mais aussi avec des éléments de contre-pied.**

*Olivier Duhamel* vous êtes d'accord que **ça prête à malentendus et que ça vous oblige tout le temps à dire et à répéter : la contre-démocratie, ce n'est pas contre la démocratie...**

*Pierre Rosanvallon* Oui, quand on invente un concept, il faut toujours le faire passer peu à peu dans l'opinion et expliquer. Il n'y a pas, je dirais, d'innovation intellectuelle sans risque, mais je suis moi-même vigilant pour expliquer ce qu'est la bonne contre-démocratie.

*Ali Badou* Et puis on attend la parution de l'apostille à la contre-démocratie où vous expliquerez tout ça.

*Olivier Pastré* Un fait, un commentaire et deux questions.

Le fait, il pourrait aller dans votre sens : Poutine vient de demander aux ONG de se réenregistrer, ce qui est un bon moyen de tri.

Un commentaire : vous avez signalé la nécessité de lieux d'impartialité en citant l'audit et les agences de notation. Je rappelle que l'audit, ça a provoqué ENRON, et en matière d'agences de notation, il y probablement mieux comme système de régulation.

Et les deux questions : comment relancer la dynamique des corps intermédiaires ? Vous avez beaucoup travaillé là-dessus : **comment on fait pour que les syndicats se remettent à fonctionner, est-ce qu'il faut une obligation d'inscription syndicale comme le propose Ségolène ?**

Deuxième question plus people : vous avez dit : « *On a le choix entre Alain et Marat, il vaut mieux prendre Alain.* » Juste par curiosité, **pour vous, l'incarnation moderne de Marat, c'est-à-dire de la mauvaise défiance, c'est qui ?**

*Pierre Rosanvallon* **L'incarnation de la mauvaise défiance, c'est sûr, ce sont tous les leaders populistes dont le discours n'est pas tellement une argumentation mais une érucation. C'est ça qui caractérisait Marat.** C'était le champion de l'érucation, alors que, face à lui, d'autres grands journalistes comme **Desmoulins** ou même à sa façon, **Condorcet**, étaient justement des champions de **l'explication.**

*Ali Badou* **Qui n'est pas populiste aujourd'hui ?**

*Pierre Rosanvallon* Sont populistes tous ceux qui stigmatisent de cette façon-là les pouvoirs. Mais le populisme est une pente savonneuse et justement, ce qui me semble être le lieu d'une vigilance très importante dans la société, c'est de voir qu'**on passe facilement de la défiance démocratique à la défiance populiste**, et, personnellement, je trouve qu'un certain nombre de personnalités de droite actuellement en train d'émerger puissamment, doivent être considérés de près dans ces problèmes de glissement entre une défiance démocratique et une défiance, disons, plus douteuse.

*Ali Badou* Et sur le premier volet d'Olivier Pastré qui concernait l'audit et la notation ?

*Pierre Rosanvallon* L'audit et la notation, ce sont des outils extrêmement puissants **à condition que ces instruments ne soient pas fermés sur eux-mêmes.** C'est ça, le cas très important dans Enron, c'est que l'audit et la notation étaient devenus prisonniers d'un petit groupe. Là aussi, il faut qu'il y ait, si je puis dire, **un forum de l'audit**, il faut qu'il y ait un forum de la notation.

*Ali Badou* Ça, on n'y est pas rendu !

*Pierre Rosanvallon* On n'y est pas rendu, mais je pense que ce sont des moyens de pression tellement efficaces ! On le voit dans l'ordre de la dénonciation de la corruption. **Transparency International**, une ONG internationale qui fait une notation des pays selon une échelle de corruption, en ajoutant bien des facteurs : pour ceux qui sont très bas dans les notations, l'accès aux crédits, l'accès aux organisations internationales est plus difficile, c'est un bon exemple de cette efficacité de la notation.

*Alain-Gérard Slama* Oui, mais ce que vous dites là du pouvoir des experts par rapport à l'idée démocratique me paraît un peu désespérant et je voudrais vous poser la question de ce que vous concevez comme étant le pouvoir de l'expert. **Pour moi la compétence de l'expert, c'est de dire ce qu'il ne faut pas faire. Mais dire ce qu'il faut faire, ça relève du politique.** Cette emprise croissante de l'expertise à l'intérieur de nos sociétés, à un côté que je ne conteste pas dans ce qu'il a de positif, mais d'un autre côté on est très très très loin d'Alain que vous citez tout à l'heure.

*Ali Badou* On est plus du côté de Michel Foucault, Pierre Rosanvallon.

*Pierre Rosanvallon* **Loin de moi l'idée de célébrer en permanence l'expert.** Ce qui me semble important, c'est de célébrer la connaissance, c'est de **célébrer le fait que le citoyen voit ses choix changer de nature quand ses choix sont informés.** Mettre d'avantage de connaissance dans la société, c'est une fonction tout à fait centrale. Elle est peut-être difficile, elle produit peut-être des effets lents, mais si nous, intellectuels — et quand je dis intellectuels, je n'entends pas simplement universitaires — la fonction intellectuelle dans une société, ce sont tous ceux qui pensent que la connaissance a un rôle et une fonction civique...

*Ali Badou* Mais ça existe, quelque chose comme un parti de la connaissance ?

*Marc Kravetz* Un mot, mais ce sera une question qui appelle une réponse probablement pessimiste. Ce parti-là de la connaissance ou cette fonction-là, vous parliez tout à l'heure sur ce qui s'est passé la semaine dernière, quand même, on a un exemple flagrant : Ces intellectuels au sens large — on pourrait mettre des universitaires, des sociologues, des journalistes, enfin en gros des professionnels de la profession qui sont censés s'autoriser à penser, mais qui pourraient de temps en temps nous y aider — on a un débat formidable sur le fait « Est-ce que oui ou non le ministre de l'intérieur a franchi la ligne jaune par rapport à la séparation des pouvoirs ? » ; je n'ai pas eu, une seule fois, nulle part, des statistiques toutes simples sur ce qui se passe au tribunal de Bobigny. Si on avait ces statistiques devant nous, on verrait tout simplement que le ministre de l'intérieur a tout faux. Il se trouve que personne ne semble s'être préoccupé de cette question.

*Olivier Duhamel* Oui l'audit a quand même tenu compte de l'audit de l'Inspection des services de la Justice...

*Pierre Rosanvallon* Je suis d'accord, c'est un bon exemple. Il ne suffit pas de réagir, voyons d'avantage les faits. Les faits et les analyses, au fond, c'est une bonne définition de la vie intellectuelle, de ce qu'il y a de meilleur dans les médias, et ce qu'il y a de moins « tour d'ivoire » dans le monde universitaire.

★ ★ ★ ★ ★

*[Je remercie chaleureusement Michel pour cette longue et minutieuse retranscription. ÉC]*